

Ouest-France du

Mardi 4 novembre 2014

Migrants : un centre d'accueil à Calais

Le ministre de l'Intérieur a confirmé sa mise en place, hier, lors d'une visite dans la ville.

Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, et Natacha Bouchart, la maire UMP de Calais, ont signé hier après-midi une convention instituant l'ouverture d'un centre d'accueil de jour pour les migrants, dans cette ville du Pas-de-Calais. Des sanitaires et des douches seront à leur disposition.

Il y a deux semaines, le préfet avait toutefois prévenu : si ce centre « **devenait un campement, ce serait un motif d'arrêt immédiat** ».

Le souvenir de Sangatte, commune limitrophe de Calais, est encore frais : un hangar de 25 000 m² avait accueilli 1 500 migrants par jour, pour une capacité maximale de 800 personnes, avant sa fermeture en 2002.

Le nouveau lieu, situé dans un centre aéré distant de 4 km du centre-ville, doit d'abord faire l'objet de travaux de mise aux normes. « **Mon objectif est de faire en sorte que d'ici à début janvier, tout soit en place** », a déclaré le ministre. Pour son fonctionnement, un budget de trois millions d'euros par an est envisagé, provenant en partie de l'État. L'Union européenne va être sollicitée.

Depuis cet été, la ville de Calais (75 000 habitants) est confrontée à



Bernard Cazeneuve, hier.

une hausse du nombre de migrants tentant de rejoindre l'Angleterre. Ils seraient actuellement 2 300, dont beaucoup d'Érythréens et d'Afghans. Conséquence : la situation avec les habitants devient tendue, selon la préfecture. Et les délits impliquant des migrants - de petits vols le plus souvent - sont en recrudescence.

Avec ce futur centre, « **il s'agit surtout d'éloigner les migrants du centre de la ville et de les assigner à l'invisibilité. Un ghetto en quelque sorte** », ont aussitôt dénoncé plusieurs associations, dont Emmaüs France, dans un communiqué commun.